



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050064

Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gains Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre

INTERVENTION PLANIFIEE 1152
N/REF : 1/01/2024 50H46 C:004980 I:00468
V/REF : 0663 00 2567

SDC 'Le Bonnet'
C/O REGIE ROLIN-BAINSON
1 RUE D'ALSACE
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : LE BONNET
22, RUE CLAUDE JOSEPH BONNET
69004 LYON

Vaulx en Velin, le 31 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAIN VIDE ORDURES - BOUTON SERVICE LE MATIN !!
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mr P. HUTEAU

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménagères, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAIN VIDE ORDURES DE 7 NIVEAUX,
1 RECEPTACLE, 6 VIDOIRS, 2 CONTAINERS DE 240 LITRES

NOTRE INTERVENTION EN DATE DU 14/03/2024

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Gain vide-ordures de 7 niveaux	1	179,86	179,86
TOTAL H.T.				179,86
T.V.A. a 10,00%				17,98
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>197,84</u>

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050064

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.